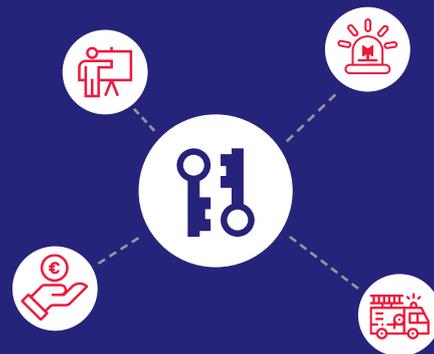


FIL ROUGE 2021

LES INDICATEURS CLÉS



C'est avec un réel plaisir que je vous adresse l'édition 2021 des indicateurs-clés du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS 29).

Si notre mission de service public ne peut se limiter à des chiffres, ces derniers n'en demeurent pas moins des marqueurs forts et traduisent avant tout le rythme soutenu auquel les personnels du SDIS du Finistère sont chaque jour confrontés.

L'année 2021 a été marquée par l'installation d'un nouveau Conseil d'administration, largement renouvelé. Dès ma nomination par le nouveau Président du Conseil Départemental, Maël de CALAN, en juillet dernier, j'ai souhaité aller à la rencontre des forces vives du SDIS. En effet, j'ai placé ma mission dans une relation de proximité, d'écoute et de confiance avec l'ensemble des sapeurs-pompiers du Finistère.

En 2021, ce sont 48 027 interventions qui ont été réalisées dans notre département. Derrière ce seul chiffre, ce sont autant de situations de détresse auxquelles nos sapeurs-pompiers ont fait face dans l'urgence, parfois dans la difficulté mais toujours avec le même engouement : sauver son prochain.

Au-delà des missions courantes, les sapeurs-pompiers ont aussi concentré leurs efforts sur la gestion de la pandémie : 97 778 vaccinations ont été effectuées en 2021. Nos personnels du Service de Santé et de Secours Médical – infirmiers, pharmaciens et médecins – ont été pleinement mobilisés au sein des centres de vaccination pilotés par le SDIS 29, avec l'appui efficace des sapeurs-pompiers et des personnels administratifs et techniques.

Cela nous rappelle que les sapeurs-pompiers vivent leur engagement au service de la société à tout instant et pour tous les types d'interventions. C'est leur noble tâche dont ils se montrent dignes, ils doivent en être remerciés, professionnels et volontaires, ainsi que tous les agents administratifs et techniques qui œuvrent en soutien.

Dans le domaine du volontariat, nos actions sur le terrain nous permettent de stabiliser les effectifs. Nous poursuivons la signature de conventions avec les employeurs publics et privés pour encourager la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. Pour nos Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), nous portons en lien étroit avec l'Union départementale la responsabilité de les préparer à leur future activité. Enfin, j'ai proposé au Président de l'Assemblée Départementale d'augmenter le nombre de sapeurs-pompiers volontaires d'astreinte en journée, ce qui s'est traduit par le vote d'une enveloppe financière supplémentaire de 250 000 euros.

En 2022, nous continuerons à œuvrer, toujours avec cette même implication, à la conduite des projets structurants du SDIS. Parmi eux, je citerais :

- le **projet d'établissement** pour la période 2023-2025 qui constituera notre nouvelle feuille de route, l'essence même de la cohésion que nous devons porter tous ensemble.
- l'approbation du nouveau **Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR)** qui est la pierre angulaire de l'organisation des sapeurs-pompiers. J'ai souhaité reporter son approbation d'un an pour qu'il puisse refléter l'expression des choix de cette nouvelle mandature. Il fera l'objet d'une large concertation durant cette année 2022, tant auprès de la communauté des sapeurs-pompiers que des financeurs que sont le Conseil Départemental et les Collectivités Locales.
- la poursuite d'une **politique immobilière ambitieuse**. 2022 verra l'inauguration des Centres d'Incendie et de Secours (CIS) de Pont-l'Abbé et de Cap Sizun (regroupant Audierne et Pont-Croix). Les études se poursuivront pour les CIS de Crozon, Châteauneuf-du-Faou, Plouzévet et le Centre de Secours Principal (CSP) de Brest.

Je saisis l'occasion de cet éditorial pour souligner les efforts financiers consentis par les communes, les intercommunalités et le Département permettant de doter le SDIS d'infrastructures opérationnelles, indispensables à la réalisation de ses missions.

- le **Centre de Formation Départemental (CFD)** qui verra son achèvement d'ici à trois ans et que nous aurons à accompagner dans sa phase d'instruction, puis de construction et enfin, à horizon mi-2024, sa mise en service. Soutenu par l'Etat et l'Europe dans son financement, cet outil deviendra un véritable pôle d'excellence et je souhaite que tous nos personnels se l'approprient, tout comme nos partenaires extérieurs, rendant plus efficaces encore les interventions au service de la population.
- enfin, je porterai une attention particulière **aux nouvelles mesures de la loi Matras** visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Je sais pouvoir compter sur nos forces mutuelles pour avancer ensemble et dans un esprit constructif sur ces projets.

Pour ma part, c'est pleinement déterminée et totalement engagée que je continuerai à porter cette noble mission qui m'incombe désormais, au service des Finistériennes et des Finistériens.

Bien cordialement.



MARGUERITE LAMOUR,
Présidente du Conseil
d'administration du Service
Départemental d'Incendie
et de Secours du Finistère
(SDIS 29).



SDIS 29

INDICATEURS-CLÉS 2021 PARTAGER UNE AMBITION COLLECTIVE

RESSOURCES HUMAINES

La ressource humaine,
première richesse de l'établissement

LES EFFECTIFS

481

sapeurs-pompiers professionnels (SPP)



129

personnels administratifs et techniques (PAT)



Le SDIS 29 compte près de **20,4 % d'effectifs féminins** dans ses rangs pour une moyenne nationale de 19 %.

2 207

sapeurs-pompiers volontaires (SPV) dont **138** personnels de santé

TURNOVER

	SPP	SPV	PAT
Départs	18	197	8
Arrivées	10	267	10

MOYENNE D'ÂGE

SPP	SPV	PAT
43 ans	36 ans	48 ans

Dans le Finistère, 270 employeurs de SPV participent à la continuité et à la qualité des secours sur leur territoire

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 82,1 % de l'effectif du SDIS 29 et constituent un levier important dans l'organisation des Centres d'Incendie et de Secours (CIS) du département. Favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, notamment en journée, est plus que jamais un enjeu prioritaire pour le SDIS 29. C'est pourquoi, des partenariats avec les employeurs existent pour organiser harmonieusement volontariat et activité professionnelle des salariés. Au 31 décembre 2021, **270 employeurs sont conventionnés avec le SDIS 29, impliquant 559 sapeurs-pompiers volontaires, soit 25,32 % de l'effectif départemental.**

FORMATION

L'activité du groupement Formation représente 12 983 journées stagiaires (formations départementales et extérieures) dont :

11 523

Journées stagiaires au sein du SDIS 29



1 460

Journées stagiaires hors SDIS 29

PRÉVISION



3 DOSSIERS DE GRANDS RASSEMBLEMENTS :

les Vieilles Charrues (Carhaix), le festival du Bout du Monde (Crozon) et la Fête du Bruit (Landerneau).

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI) :

un parc départemental de **19 512 Points d'Eau Incendie (PEI)** dont **16 991 hydrants** (374 bouches incendie et 16 617 poteaux incendie), **1 670 Points d'Eau Naturels ou Artificiels (PENA ou PENA FDF)**, **851 réserves d'eau incendie.**

ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Notre mission première, le secours d'urgence



NOMBRE D'INTERVENTIONS

48 027 interventions en 2021

+ **14,9 %** par rapport à l'année 2020

132 interventions par jour.

Une intervention toutes les **10 minutes et 55 secondes.**



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE SINISTRES

Secours d'urgence aux personnes :

37 160 (77 %)

Accidents : **3 449 (7 %)**

Incendies : **3 755 (8 %)**

Opérations diverses : **2 369 (5 %)**

Risques naturels et technologiques : **1 294 (3 %)**

193 256

appels reçus au Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) en 2021, **soit 529 appels par jour** en moyenne, un appel toutes les **2 minutes et 43 secondes.**



EFFECTIVE DE PERFORMANCE

LOGISTIQUE

Des équipements et matériels performants, adaptés à nos missions



MATÉRIELS ROULANTS

680 véhicules de secours constituent le parc départemental dont **17** cellules spécialisées et **49** embarcations nautiques.

35 nouveaux véhicules opérationnels ont été acquis en 2021 pour un montant global de **3 435 425 € TTC**.

Âge moyen du parc : **9** ans.



PLATEFORME LOGISTIQUE

30 432 Equipements de Protection Individuelle (EPI) tracés dans la base de données.

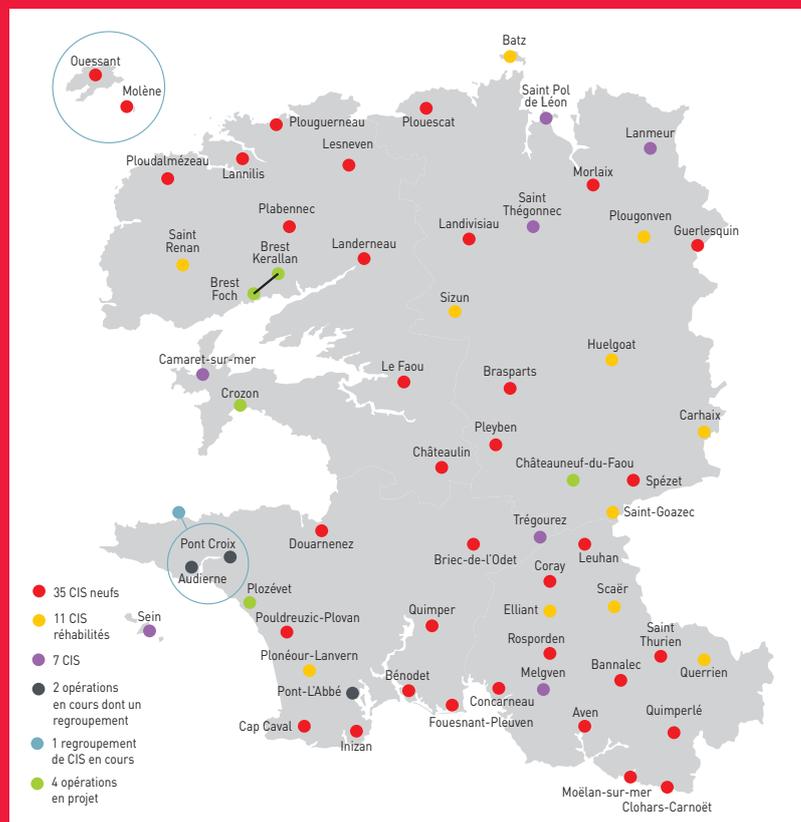
22 768 colis transportés par la navette en interne : **15 124** livrés dans les Centres d'Incendie et de Secours (CIS) et la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) et **7 644** récupérés.

936 livraisons de fournisseurs au magasin départemental : **720** colis et **216** palette



IMMOBILIER

Depuis la départementalisation mise en application en janvier 2000, **46** CIS – sur **60** que compte le département – ont été modernisés, soit par une construction, soit par une réhabilitation des locaux existants.



Les communes et les EPCI, ainsi que le Conseil départemental du Finistère, participent au financement des opérations immobilières, respectivement à **64 %** et **30 %** du montant hors taxes des opérations. **Le montant investi depuis le début du programme est de 88,6 M. d'€ (TTC).**

BUDGET 2021

Assurer la meilleure qualité de service tout en maîtrisant les coûts



MONTANT DU BUDGET GLOBAL 2021

66 136 000 € (dépenses réelles)

Dont **53 872 000 €** pour la section de fonctionnement et **12 264 000 €** pour la section d'investissement.



FINANCEMENT DU SDIS 29

Le financement du SDIS 29 est principalement assuré par le Conseil départemental du Finistère, les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Leur participation au titre de l'année 2021 s'élève à :

25 118 000 €, soit **46 %** des recettes de fonctionnement, pour le Conseil départemental.

29 279 000 €, soit **54 %** des recettes de fonctionnement, pour les communes et EPCI.



COÛT / HABITANT : 67 €

Moyenne nationale des SDIS de taille comparable (catégorie A : + de 900 000 habitants) : **86 €**.
Moyenne pour l'ensemble des SDIS de France : **83 €**.

RÉPARTITION DES DÉPENSES (pour 100€)

Charges de personnel **64 €**



PRÉVENTION



La prévention, une expertise reconnue auprès des maires et des services de l'Etat

1 768 dossiers d'études de permis de construire, déclaration préalable ou autorisation de travaux.

130 visites de réception et/ou d'autorisation d'ouverture au public.

815 visites périodiques de sécurité.

2,22 % des Etablissements Recevant du Public (ERP) ont reçu un avis défavorable. Cela représente **70** ERP sur l'ensemble du département qui compte **3 157** ERP suivis.

276 dossiers portant sur la réglementation du code du travail et des installations classées pour la protection de l'environnement.

123 dossiers relatifs aux habitations collectives.

ORGANISATION TERRITORIALE



CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL (CSP) DE BREST
Commandant Jérôme TOULLEC
 17 rue Amiral Romain Desfossés
 29200 BREST
 Téléphone : 02 98 34 56 13



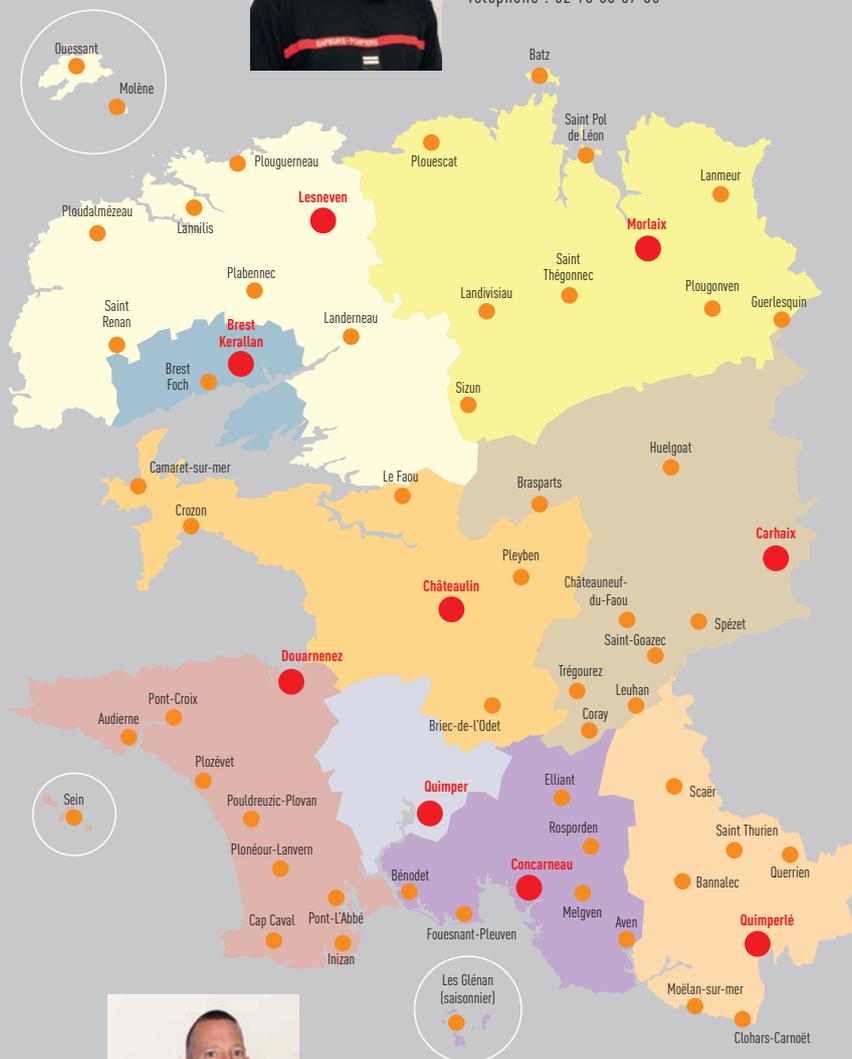
COMPAGNIE DE LESNEVEN
Lieutenant Lionel BERTRAND
 Kerjezequel - 29260 LESNEVEN
 Téléphone : 02 98 83 87 80



COMPAGNIE DE MORLAIX
Capitaine Youenn CREAC'H
 7 rue de l'Orée du Bois
 29600 MORLAIX
 Téléphone : 02 98 88 97 98



COMPAGNIE DE CHATEAULIN
Commandante Virginie JOUAN
 Rocade de Quimill
 29150 CHATEAULIN
 Téléphone : 02 98 86 83 51



COMPAGNIE DE CARHAIX
Lieutenant Nicolas MARTIN
 Rue Jean-Sébastien Corvellec
 29270 CARHAIX
 Téléphone : 02 98 99 34 44



COMPAGNIE DE DOUARNENEZ
Capitaine Nicolas BÉLOUIN
 4 route de Brest
 29100 DOUARNENEZ
 Téléphone : 02 98 75 51 70



CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL (CSP) DE QUIMPER
Commandant François GERARD
 60 avenue de Kéradennec
 29337 QUIMPER
 Téléphone : 02 98 64 88 00



COMPAGNIE DE CONCARNEAU
Commandante Sandrine LE SAUX
 12 rue du Poteau Vert
 29900 CONCARNEAU
 Téléphone : 02 98 97 83 20



COMPAGNIE DE QUIMPERLÉ
Lieutenant Fabrice CHEVALIER
 15 allée Victor Schœlcher
 Z.A. de Kergoaler
 29300 Quimperlé
 Téléphone : 02 98 96 42 31



Publication éditée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère
www.sdis29.fr

Directeur de la publication :
 Contrôleur Général Sylvain Montgéné, directeur départemental
Rédaction : service communication

Crédit photos : Conseil départemental du Finistère, cellule audiovisuelle SDIS 29

Conception graphique / impression : Imprimerie du Commerce

Tirage : 1 200 exemplaires N° ISSN : en cours Dépôt légal : en cours